



CRRAE-UMOA

Caisse de Retraite par Répartition Avec Epargne
de l'Union Monétaire Ouest Africaine

**CAHIER DES CHARGES POUR
LES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA VOIRIE EXTERIEURE
DE L'IMMEUBLE DES APPARTEMENTS
DU COMPLEXE IMMOBILIER DE LA CRRAE-UMOA
AU PLATEAU**



Date limite de réception des offres : **VENDREDI 28 JUILLET 2023 à 12h 00MN**

SOMMAIRE

I. OBJET	2
II. PRESENTATION DE LA CRRAE-UMOA	2
III. SERVICES ATTENDUS	2
IV. CONSIDERATIONS GENERALES	2
4.1 Allotissement.....	2
4.2 Régime des prix.....	3
4.3 Conditions et modalités de paiement.....	3
4.4 Connaissance des conditions de travail.....	3
4.5 Présentation des offres.....	3
4.6 Contenu des offres.....	4
4.7 Critères d'évaluation des offres	4
4.8 Dépôt des offres	4
4.9 Compléments d'informations.....	4



I. OBJET

Le présent cahier des charges a pour objet la définition des conditions de soumission à l'appel d'offres relatif aux travaux de bitumage de la voirie extérieure de l'immeuble des appartements du complexe immobilier de la Caisse de Retraite par Répartition Avec Epargne de l'Union Monétaire Ouest Africaine (CRRAE-UMOA), au Plateau.

II. PRESENTATION DE LA CRRAE-UMOA

La CRRAE-UMOA est un Organisme Public International de prévoyance retraite doté de la personnalité juridique. La Caisse gère deux (02) régimes de retraite par répartition, à savoir, le Régime de Retraite par Répartition du Personnel Cadre (RRPC), le Régime de Retraite Complémentaire du Personnel Non Cadre (RCPNC), et un Régime de Retraite Volontaire par Capitalisation (RVC). Elle gère également au profit des retraités-cadres, un Fonds Autonome d'Assurance Maladie (FAAM).

Outre ses deux (02) Adhérents Fondateurs que sont la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Caisse est ouverte aux banques, établissements financiers et sociétés d'assurance de l'UEMOA, ainsi qu'aux institutions financières multinationales africaines dont le siège est situé dans l'un des Etats membres de l'Union.

III. SERVICES ATTENDUS

La CRRAE-UMOA invite les soumissionnaires à proposer leurs meilleures offres pour les travaux de bitumage de la voirie extérieure de l'immeuble des appartements de son complexe immobilier du Plateau, dont les détails sont listés ci-après :

DESIGNATION	SURFACE
Fourniture et pose d'une couche de bitume d'accrochage à émulsion dosée à 300g/m ²	450 m ²
Fourniture et pose de bitume de finition (Reflachage avec sand asphalt) sur une épaisseur de 3 cm	
<ul style="list-style-type: none"> • Prestations de finition sur trottoir et abords • Peinture horizontale sur bitume et sur trottoir 	Forfait

Les travaux seront réalisés dans les locaux de la CRRAE-UMOA au Plateau.

IV. CONSIDERATIONS GENERALES

Toute offre ne répondant pas explicitement aux exigences du présent document cadre sera rejetée pour non-conformité.

Aucune réclamation ne pourra être faite à la CRRAE-UMOA, quant à la justification de ses choix lors de l'adjudication.

4.1 Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué d'un (01) seul lot.

La CRRAE-UMOA se réserve le droit de modifier la composition et les quantités de ce lot, sans que les variations n'excèdent 15 % de la composition et des quantités d'origine.



4.2 Régime des prix

Les prix des travaux devront être établis sous la forme d'une pro-forma, en francs CFA, Hors Taxes et Hors Douanes. Le règlement des prix s'effectuera après la livraison matérialisée par un bon de travaux dûment signé à cet effet.

4.3 Conditions et modalités de paiement

La Caisse se libèrera des sommes dues au titre du présent marché, par virement ou par chèque, sur la base d'une facture correspondant au montant exigible, accompagnée de tout document attestant de l'exécution et de la validation des prestations effectuées.

Les fournisseurs préciseront les délais de livraison. Ils seront passibles d'une pénalité de 0,5 pour mille calculée sur le montant de l'offre, par jour calendaire de retard. Le montant total des pénalités encourues est plafonné à 2,5 % du montant global du marché. Passé un délai de trente (30) jours de retard de livraison, la Caisse se réserve le droit d'annuler le marché.

4.4 Connaissance des conditions de travail

En faisant acte de candidature, le soumissionnaire reconnaît :

- avoir pris connaissance de la nature du marché, des prestations qui en découlent, ainsi que des contraintes y afférentes, sur la base desquelles, il a fixé le prix global et forfaitaire ;
- être inscrit au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) et en règle vis-à-vis de la législation sociale, administrative et fiscale qui lui est applicable ;
- engager sa responsabilité en cas de carence, erreur, ou omission portant sur les renseignements donnés à la Caisse dans le cadre de sa soumission au marché.

4.5 Présentation des offres

Les offres seront présentées en trois (03) exemplaires rangés dans une enveloppe fermée et scellée, sur laquelle il devra être écrit, sous peine d'être considérées comme nulles :

Au coin supérieur gauche :

" APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA VOIRIE EXTERIEURE DE L'IMMEUBLE DES APPARTEMENTS DU COMPLEXE IMMOBILIER DE LA CRRAE-UMOA AU PLATEAU "
(A n'ouvrir qu'en commission de dépouillement)

Au centre :

Monsieur le Directeur Général de la CRRAE-UMOA
Angle Boulevard BOTREAU ROUSSEL – Rue Privée CRRAE-UMOA
01 BP 2056 Abidjan 01
CÔTE D'IVOIRE

L'offre devra répondre à toutes les préoccupations exprimées dans les conditions générales, ainsi que les spécifications techniques du présent cahier des charges.



4.6 Contenu des offres

L'offre technique devra obligatoirement inclure tous les renseignements nécessaires à sa bonne évaluation, notamment :

- la présentation de la société (forme sociale, implantation, domaines d'activité, organisation, etc.) ;
- les références professionnelles et de travaux similaires ;
- la description des travaux envisagés ;
- le planning des travaux et le délai de livraison ;
- la méthodologie d'exécution pour assurer la continuité de service et réduire la gêne des usagers.

L'offre financière comportera :

- une lettre de soumission ;
- une proposition financière détaillée sous forme de devis quantitatif, estimatif ou de bordereau de prix.

4.7 Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- la conformité de l'offre technique aux caractéristiques demandées ;
- la description des travaux envisagés ;
- le planning des travaux et le délai de livraison ;
- la pertinence de l'offre financière.



4.8 Dépôt des offres

Les offres doivent être déposées au **Secrétariat de la Direction de l'Administration et des Ressources Humaines (DARH) situé au 4^{ème} Etage B de l'Immeuble CRRAE-UMOA à Abidjan - Plateau.**

4.9 Compléments d'informations

Pour obtenir des renseignements destinés à une meilleure appréciation du dossier d'appel d'offres, les soumissionnaires peuvent adresser leur requête :

- **soit par télécopie au numéro 00 225 27 20 25 95 25 ;**
- **soit par messagerie électronique à l'adresse «nsanogo@crrae.org».**

Les demandes de compléments d'informations devront être émises cinq (05) jours calendaires au plus tard, après la date de lancement de l'appel d'offres.

Les réponses y apportées, le cas échéant, seront communiquées à l'ensemble des soumissionnaires.

Par ailleurs, la CRRAE-UMOA se réserve le droit de communiquer des informations complémentaires au dossier d'appel d'offres, au plus tard, huit (08) jours calendaires avant la date de clôture du dépôt des offres.